Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260421-2026_77-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 43
Présents : 43
Absents représentés :

Date de la convocation : 15 avril 2026
Date d'affichage : 15 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Espace Social et Culturel Commun salle de l'Auditorium "1 rue Albert Camus" Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Madame Joëlle PRIOUL, doyenne d'âge.

Etaient présents :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Droniou, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, M. Dusautoy, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Hubert, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemercier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Madame Mélanie MONTEMBAULT est désignée secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_77_020_5.1 : ELECTION DU PRESIDENT

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2, L.5211-6, L.5211-6-1 et L.5211-9 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du Président ;

Vu les résultats du scrutin,

Les membres du Conseil Communautaire après avoir procédé au vote à bulletin de secret,

A - Nombre de votants : 43
B - Nombre de bulletins nuls ou blancs : 0
C - Nombre de suffrages exprimés (=A – (B+C)) : 43
D – Majorité absolue : 22

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260421-2026_77-DE

Ont obtenu : Monsieur Pascal HERVE : 23 voix
Monsieur Christian HUBERT : 20 voix

Monsieur Pascal HERVE a été proclamé Président de Couesnon Marches de Bretagne et a été immédiatement installé.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE